



## Cumul emploi retraite

-----  
Par jp74

Bonjour,

J'aurai 62 ans le 21 septembre 2020 et je peux prétendre à la retraite à taux plein, cependant je souhaite pour des raisons financières, continuer à travailler mais au 3/5.

Mon employeur me dit être intéressé, mais comment puis-je être sûr qu'il le fasse réellement ?

En effet si je demande ma retraite pour le 01 janvier 2021, mes revenus seront moins importants qu'aujourd'hui. De ce fait si pour des raisons x ou y mon employeur ne respectait pas son engagement de me permettre de continuer à travailler ce serait très difficile pour moi.

Existe-t-il une solution qui me permettrait de garantir que ce nouveau contrat sera respecté par mon employeur.

Cordialement